



République du Mali
Un peuple- un but- une foi



Autorité de Régulation des Marchés Publics et des
Délégations de Service Public (ARMDS)

Audit de l'exécution physique des marchés passés par les Autorités Contractantes au titre de l'exercice budgétaire 2009

RAPPORT DE SYNTHÈSE

GROUPEMENT ICP- SARL - ERA BAKER TILLY



International Consultants for Procurement

Passation et gestion de marchés publics et privés

UNE REFERENCE DE STANDARD INTERNATIONAL

International Consultants for Procurement Sarl (ICP-SARL)
Hamdallaye ACI 2000, rue 430, Porte 79 Bamako (Mali)
Email : icpsarl@yahoo.fr/ info@icp-marchespblics.com



ERA
BAKER TILLY

ERA Audit & Expertise BAKER TILLY
Rue 1 X H Point E Dakar (Sénégal)
Email : contact@erabti.com

Opérations Techniques








RAPPORT FINAL

Mai 2014

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Le présent rapport de synthèse final a pour objet de présenter les résultats de l'audit des marchés passés par dix-sept (17) des vingt (20) Autorités Contractantes au titre de l'exercice budgétaire 2009. Ce rapport prend en compte les observations formulées par les Autorités Contractantes et les remarques soulevées par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS).

Le document s'articule autour des points suivants :

-  un résumé du rapport ;
-  l'introduction, le contexte et les objectifs de la mission ;
-  la méthodologie utilisée ;
-  les principaux constats ;
-  les recommandations.

Ce rapport est complété par trois annexes : une note sur l'opinion de l'auditeur (Annexe 1), un plan d'action spécifique des principaux constats et recommandations de chaque Autorité Contractante auditée (Annexe 2) et les listes des marchés et contrats simplifiés audités pour chaque Autorité Contractante (Annexe 3).

NB : l'audit de conformité des procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés, de la période concernée, a fait l'objet d'un rapport séparé conformément aux termes de référence de la mission.

Sommaire

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
RESUME	5
1 INTRODUCTION, CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION	9
1.1 Introduction et contexte	9
1.2 Objectifs et périmètre de la mission	10
2 METHODOLOGIE	10
2.1 Echantillon des marchés audités	10
2.2 Prise de contacts	12
2.3 Contenu du présent rapport de synthèse et des rapports définitifs individuels par Autorité Contractante	14
2.4 Déroulement de la mission	14
3 PRINCIPAUX CONSTATS	15
4 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	17
ANNEXES	18
ANNEXES 1 : OPINION DE L'AUDITEUR	19
ANNEXE 2. PLAN D' ACTIONS DES PRINCIPAUX CONSTATS & RECOMMANDATIONS DE L'ENSEMBLE DES AUTORITES CONTRACTANTES AUDITEES	22
ANNEXE 3. PLAN D' ACTIONS SPECIFIQUES DES PRINCIPAUX CONSTATS & RECOMMANDATIONS DE CHAQUE AUTORITE CONTRACTANTE AUDITEE	24
ANNEXE 4. LISTE DES MARCHES AUDITES POUR CHAQUE AUTORITE CONTRACTANTE	42

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AC	Autorité Contractante
ARMDS	Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
CR	Conseil de Régulation
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGMP-DSP	Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
DRBK	Direction Régionale du Budget de Koulikoro
DRMP	Direction Régionale des Marchés Publics
ICP	International Consultants for Procurement
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
MEALN	Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
MEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
PPM	Plan de Passation des Marchés



RESUME

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS), en application de l'article 2 (c) de la Loi N°08-023/ du 23 juillet 2008, a commandité un audit (le premier du genre en République du Mali) des marchés publics passés par vingt (20) Autorités Contractantes au titre de l'exercice budgétaire 2009.

Le groupement de cabinets **International Consultants for Procurement (ICP)** et **ERA audit & expertise BAKER TILLY**, suite à une procédure compétitive, a été sélectionné pour la réalisation de cette mission.

Le présent document de synthèse est relatif au rapport final de **l'audit de l'exécution physique** des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009, par dix-sept (17) des Vingt (20) Autorités Contractantes identifiées par le Conseil de Régulation (CR) de l'ARMDS lors de sa session extraordinaire du 19 juillet 2012.

De nombreuses remarques et observations que nous formulons dans ce rapport final reflètent l'ensemble de nos constatations mais des différences existent d'une Autorité Contractante à une autre.

Notre opinion exprimée en annexe 1 intègre les observations pertinentes formulées par certaines Autorités Contractantes concernées par notre échantillon.

❖ UN CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE PEU FAVORABLE

La mission d'audit de l'exécution physique des marchés passés par les Autorités Contractantes retenues dans l'échantillon s'est déroulée dans un environnement socio - politique peu favorable à l'exécution d'une telle mission.

En effet, la crise institutionnelle et sécuritaire de mars 2012 et la valse de changements des agents et cadres des différents Ministères et structures avec leur corollaire d'instabilité des points focaux désignés pour faciliter la mission du consultant ont eu un impact très négatif sur les délais et la mise à disposition des informations requises.

❖ LA MISE A DISPOSITION DE L'INFORMATION

➤ *Une information difficile à réunir*

L'information fournie est, dans la grande majorité des cas, toujours restée, tant qualitativement que quantitativement, très en deçà du minimum requis pour ce type de mission (43% des dossiers reçus pour des indicateurs similaires oscillant autour de 75% à 80%).

La réunion technique préparatoire de lancement de la mission du 03 octobre 2012, qui devrait permettre de sensibiliser les Autorités Contractantes retenues dans l'échantillon afin de fournir une information complète dans des délais les plus courts possibles, n'a pas atteint l'objectif souhaité.

Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

Les délais dans lesquels les documents relatifs aux marchés faisant l'objet de l'audit de l'exécution physique qui nous ont été fournis peuvent être résumés par le tableau suivant (toutes les Autorités Contractantes confondues) :

Mois	Nombre de dossiers obtenus	% par rapport au total de notre sélection (197 dossiers)	%cumulé
Octobre 2012	0	0,00	0,00
Novembre 2012	0	0,00	0,00
Décembre 2012	6	3,00	3,00
Janvier 2013	10	5,00	8,00
Février 2013	17	9,00	17,00
Mars 2013	24	12,00	29,00
Avril 2013	16	8,00	37,00
Mai 2013	11	6,00	43,00
Total	84	43,00	43,00

Cette situation a bien entendu eu pour conséquence de maintenir notre équipe d'Experts Domaines quasi-permanente sur une durée d'un peu plus de cinq (05) mois, d'autant plus que les informations du tableau ci-dessus ne donnent que la date de fourniture d'une première information souvent très limitée qui nous a conduit à effectuer de nombreuses relances et visites pour obtenir les compléments d'information que nous jugions nécessaires.

➤ *Une information incomplète, d'une qualité insuffisante*

D'une façon générale, nous devons mentionner la qualité très insuffisante de l'information fournie. Cette situation met en relief de nombreuses faiblesses dans le suivi et le contrôle des marchés.

❖ PRINCIPAUX CONSTATS

- **Carence de l'archivage des documents des marchés et notamment de pièces indispensables au suivi et au contrôle des contrats de travaux, fournitures et prestations intellectuelles :** Pour la plupart des marchés ayant fait l'objet de contrôle dans le cadre de nos travaux, nous n'avons pas pu disposer de l'ensemble des pièces, ce qui a constitué une véritable limitation à nos travaux. Parmi les dossiers examinés, un nombre important a manqué de pièces pour la revue (PV de réception, spécifications techniques, rapport d'exécution, plan de recollement etc.)
- **Absence de traçabilité de la destination finale et de l'utilisation des acquisitions :** la carence constatée ci-dessus en ce qui concerne l'archivage des pièces relatives aux marchés, combinée avec l'absence de mise à jour de la comptabilité matière au niveau de certaines Autorités Contractantes, ne permettent pas d'assurer la traçabilité des acquisitions faites au titre des marchés, et donc d'attester de leur affectation effective aux besoins à l'origine de leur acquisition. Même si l'effectivité des acquisitions peut-être attestée souvent à travers les procédures de Réception, il n'en est pas de même en ce qui concerne leur destination finale et leur utilisation, du fait de la carence de la Comptabilité Matière.

- **Mauvaise qualité de certains travaux exécutés** : des ouvrages réceptionnés, dans certains cas, sont de mauvaises qualités et souvent ne correspondent pas aux spécifications contractuelles.
- **Longs délais de réalisation et non application des pénalités de retard dans la majorité des cas** : les délais contractuels d'exécution des travaux ne sont quasiment jamais respectés (dépassement des délais de trois (03) à six (06) mois souvent allant pour certaines Autorités Contractantes au-delà d'un an), sans pour autant que les pénalités prévues au marché ne soient appliquées ou leur non application expliquée.
- **Absence de bureaux d'études pour le suivi et le contrôle des marchés de travaux** : Il a pu être constaté dans la plupart des dossiers revus, que l'option avait été prise de se passer de consultants ou de bureaux d'études spécialisés, en faisant assurer la maîtrise d'œuvre directement par des structures internes de l'Autorité Contractante.

Si de tels arbitrages permettent effectivement **a priori une économie**, en revanche, l'absence de consultants ou de bureaux d'études spécialisés, pour des travaux de montants importants et présentant une complexité certaine, a conduit dans de nombreux cas à la réalisation d'ouvrage dont la qualité technique laisse à désirer.

- **Niveau élevé de prix de certaines fournitures** : les prix de certaines fournitures dans des cas limités des marchés audités a permis de se prononcer sur des niveaux de prix élevés par rapport à ceux pratiqués pour des fournitures similaires (des écarts pouvant aller au-delà de 40%). Nos comparatifs de prix font apparaître une très nette corrélation entre prix élevés et marchés passés selon une procédure non compétitive.

❖ **PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

- **Centralisation, gestion et archivage de la documentation : mettre en place un système de classement et d'archivage centralisé pour les documents relatifs aux marchés et contrats** : l'ARMDS devra éditer dans les plus brefs délais un « **manuel de classement et d'archivage des documents** » des marchés et contrats à l'intention de toutes les Autorités Contractantes afin de permettre la mise en place d'un système de classement harmonisé et centralisé au niveau des Directions des Finances et du Matériel (DFM) pour les Ministères et des Services Administratifs et/ou Financiers pour les Collectivités Locales et les Organismes Personnalisés.



- **Veiller à la mise à jour des documents de la Comptabilité Matière et leur application afin d'assurer la traçabilité des acquisitions jusqu'à leur destination finale :** utiliser pour chaque nouvelle acquisition les documents existants de la Comptabilité Matière (PV de réception, fiche de mise à consommation, fiche détenteur etc.) afin de s'assurer que (i) les fournitures sont effectivement livrées, et (ii) affectées aux besoins à l'origine de leur acquisition.
- **Faire superviser et contrôler l'exécution des travaux dont les montants sont importants et la complexité avérée par un consultant ou un bureau de contrôle :** la désignation d'un bureau d'Ingénieurs inscrit à l'Ordre des Ingénieurs Conseils devrait être rendue obligatoire pour des marchés de bâtiments, de travaux et de génie civil importants et complexes.
- **Faire appliquer les pénalités de retard :** un suivi technique plus rigoureux doit être mis en place afin de faire respecter les délais contractuellement prévus. Il est clair que si les conditions ne sont pas respectées par l'Autorité Contractante (règlement des factures, décompte, par exemple) le constat doit en être fait de manière formelle. Par ailleurs, les pénalités contractuelles de retard doivent être appliquées conformément aux dispositions contractuelles des marchés si la responsabilité du titulaire est engagée. Et l'absence de l'application desdites pénalités doit être explicitée.
- **Faire de la mercuriale de prix un outil dynamique de contrôle de l'économie des offres de la commande publique :** associer l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS), la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (DGMP-DSP) à l'élaboration et à la mise à jour (périodicité à déterminer mais au plus tard semestrielle) de la mercuriale.



1 INTRODUCTION, CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1 Introduction et contexte

La mission d'audit de l'exécution physique des marchés passés par dix-sept (17) des Vingt (20) Autorités Contractantes, s'est déroulée sous la coordination générale du Groupement de Cabinets ICP SARL et ERA BAKER TILLY et conduite par les Experts du Bureau d'Ingénieurs Conseils AGORA CONSULTING.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont accepté de donner de leur temps et faciliter l'organisation des visites de sites quand cela a été possible. Nous avons su apprécier à sa juste valeur la qualité de l'accueil qui nous a été réservé et la pertinence des échanges avec le personnel des différentes Autorités Contractantes rencontrées.

La mission tient à préciser que les constats présentés ci-dessous et les insuffisances identifiées doivent être perçues comme des défis à relever dans le cadre des efforts déjà fournis par le Gouvernement Malien à travers les différentes réformes institutionnelles, légales et règlementaires engagées pour se doter d'un système national des marchés publics qui s'aligne sur les meilleurs standards internationaux.

Lors de sa session extraordinaire du 19 juillet 2012, le Conseil de Régulation (CR) a validé et arrêté, après examen, la liste des Autorités Contractantes à auditer au titre des marchés passés en 2009 et réparties comme suit :

- huit (08) Autorités Contractantes au titre de l'Administration Centrale et Déconcentrée ;
- six (06) Autorités Contractantes au titre des Organismes Personnalisés ;
- six (06) Autorités Contractantes au titre des Collectivités Locales.

LISTE DES AUTORITES CONTRACTANTES AUDITEES

Administrations Centrales et Déconcentrées	Organismes Personnalisés	Collectivités Locales
Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales	Hôpital Gabriel Touré	Mairie du District de Bamako
Ministère de la Santé	Hôpital Point G	Mairie de la Commune III du District de Bamako
Ministère de l'Energie et de l'Eau	Université de Bamako	Mairie de la Commune VI du District de Bamako
Ministère de l'Equipement et des Transports	Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	Conseil Régional de Koulikoro
Ministère de l'Economie et des Finances	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali	Mairie de Ségou
Ministère de l'Agriculture	Institut National de Prévoyance Sociale	Conseil Régional de Ségou
Ministère de l'Administration Territoriale		
Direction Régionale du Budget de Koulikoro		

1.2 Objectifs et périmètre de la mission

L'objectif principal de cette mission d'audit de l'exécution physique est de vérifier la qualité et la matérialité des travaux, fournitures et prestations intellectuelles conformément aux spécifications techniques et aux clauses contractuelles.

Notre mission a porté principalement sur :

- la vérification quantitative et qualitative des contrats et marchés sélectionnés ;
- les constats identifiés et la formulation des recommandations ;
- l'opinion et les réserves de l'auditeur après réception des commentaires et observations des Autorités Contractantes sur les rapports individuels respectifs reçus.

2 METHODOLOGIE

2.1 Echantillon des marchés audités

L'échantillon des marchés à auditer a été transmis aux différentes Autorités Contractantes avant le début effectif de la mission. En effet, un échantillon représentatif, de **Quatre-vingt-quatre (84)** marchés et contrats simplifiés pour un montant de **dix-neuf milliards quatre cent cinquante-deux millions neuf cent quatre-vingt mille huit cent quatre-vingt-dix (19.452.980.890)** francs CFA, a été



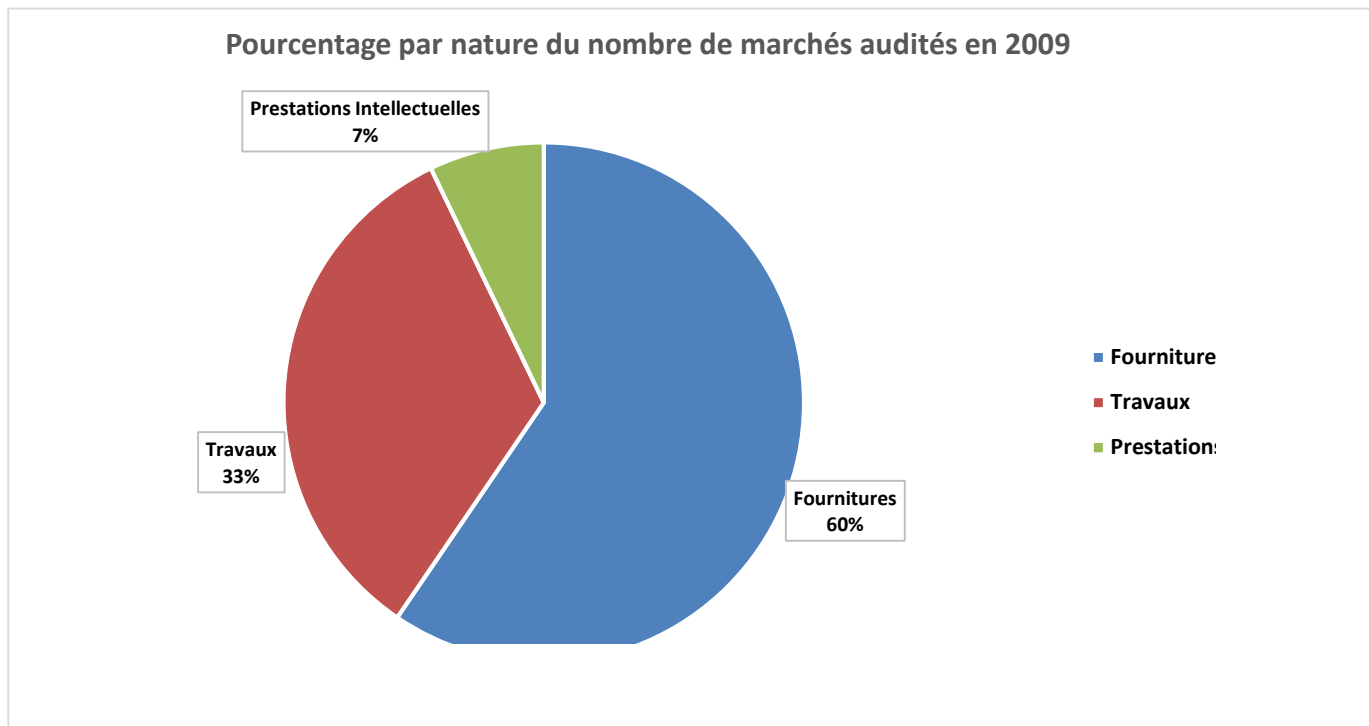
Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

sélectionné en vue de vérifier la qualité et la matérialité des prestations conformément aux spécifications techniques et aux clauses contractuelles (voir en annexe 3 la liste de l'échantillon des marchés audités).

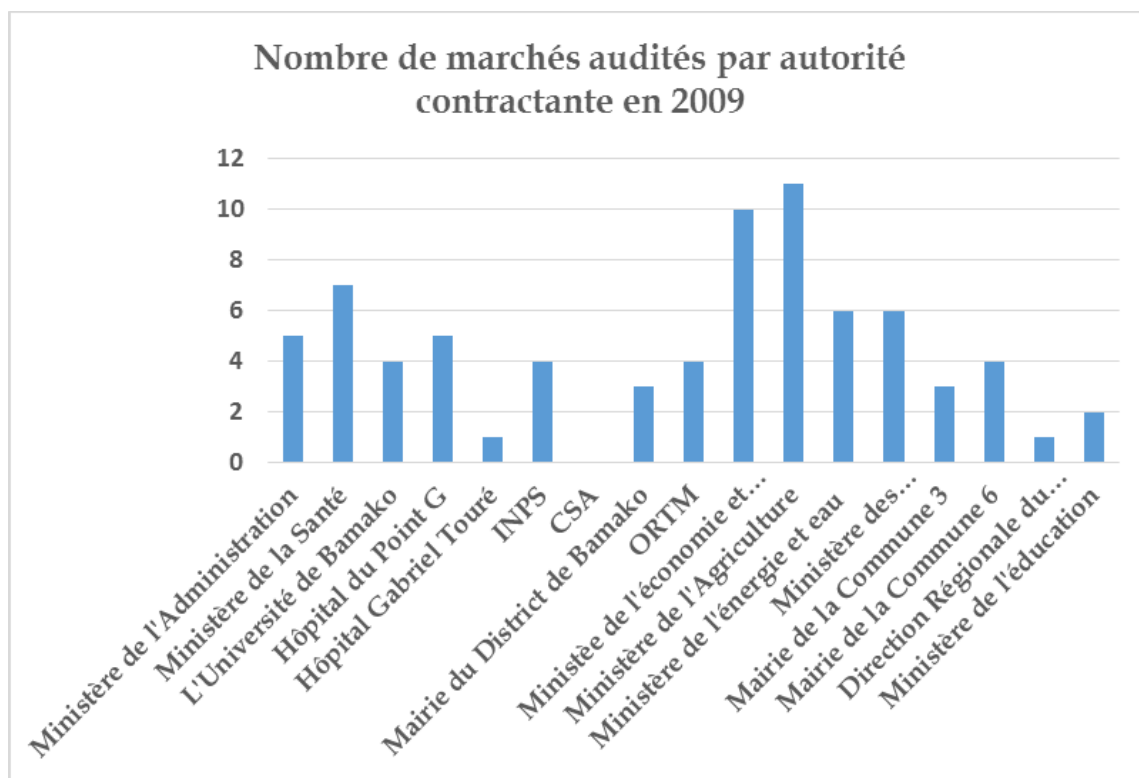
Cet échantillon révisé après retraitement pour tenir compte des contrats non éligibles au contrôle physique (nettoyage, désherbage, gardiennage, fournitures fongibles à consommation immédiate etc.) se décompose comme suit :

- **Cinquante** (50) marchés de fournitures ;
- **Vingt-huit** (28) marchés de travaux ;
- **Six** (06) marchés de prestations intellectuelles.

Cartographie en nombre des marchés audités en 2009



Graphique en nombre de marchés audités par autorité contractante en 2009



2.2 Prise de contacts

➤ Approche contradictoire

Ce type de mission requiert la pleine collaboration de l'Autorité Contractante. A ce titre, il a été planifié une réunion de démarrage de la mission au cours de laquelle, notre équipe :

- s'est assurée que chaque Autorité Contractante disposait bien des termes de référence de la mission ;
- a rappelé le périmètre de la mission;
- a insisté sur le partage préalable des résultats de la revue avant la production du rapport final ;
- a confirmé avec l'Autorité Contractante le calendrier des visites de sites et les conditions logistiques y afférentes.
- a demandé les documents suivants :
 - Plan de Passation des Marchés ;
 - liste des marchés passés.



Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

➤ *Rencontres dans les départements en vue du démarrage de travaux de collecte des données sur le terrain*

Au cours de tous les contrôles notre équipe a été guidée / accompagnée sur les sites par le personnel désigné par l'Autorité Contractante.

➤ *Revue Documentaire*

Le consultant a procédé à la collecte et à l'analyse de la documentation existante se rapportant à l'objet de la mission (marchés y compris plans éventuels, devis descriptifs et estimatifs, rapports journaliers de chantiers, PV de visites de chantiers et de réception, rapports périodiques). Le constat fait au cours de cette étape, réside dans l'insuffisance, voir l'absence totale des documents ayant servi de support à la réalisation des marchés, à la réception des fournitures et au suivi d'exécution des ouvrages.

En effet, il arrive même que le contrat relatif aux marchés fasse défaut ; et quand il existe, des données capitales comme la nature, la qualité et les quantités des ouvrages à exécuter n'existent pas, ce qui limite la tâche de l'auditeur pour les comparaisons entre les prévisions et les réalisations.

Plus spécifiquement, s'agissant des marchés de travaux, la mission a pu se procurer les contrats de contrôle et les termes de référence (TdR) assignés aux bureaux de contrôle des travaux ; mais dans de nombreux cas, il ne lui a pas été communiqué les cahiers de chantier relatant les événements survenus pendant l'exécution des travaux. L'auditeur n'a donc pas été en mesure d'apprécier objectivement le comportement des différents acteurs qui sont intervenus pendant la vie des chantiers afin de se faire une opinion sur les actes positifs ou préjudiciables posés par les uns et les autres et qui ont pu influencer le bon déroulement des activités.

Pour les marchés de fournitures, la plupart des contrats ne comportent pas de spécifications techniques permettant à l'auditeur de faire le diagnostic sur l'état des équipements, leur état actuel, compte tenu de leur âge et de leurs conditions d'utilisation.

Concernant les marchés de prestations intellectuelles, l'absence de rapports (provisoires ou finaux) a rendu difficile les analyses des honoraires des consultants, la description et l'étendue initiale de la mission au regard des prestations effectivement réalisées.

➤ *Collecte des données sur le terrain*

Cette tâche s'est résumée à l'information des services concernés avant le déplacement de l'Expert sur le terrain ; ainsi, à la demande de l'auditeur, des lettres ont été adressées par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) aux entités administratives responsables des marchés ciblés.



Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

Après quoi, des points focaux ont été désignés par Autorité Contractante afin de faciliter l'accès de l'auditeur aux ouvrages et aux documents et permettre des échanges avec les personnes ressources.

➤ *Mission de terrain*

Après avoir pris connaissance de la documentation existante se rapportant à la mission, un programme de visites des différents sites a été élaboré en concertation avec l'Autorité Contractante.

Les informations obtenues au cours de cette étape ont été recueillies à partir :

- des constatations faites sur place par l'auditeur ;
- des entretiens avec les services techniques locaux ayant été impliqués dans le processus d'exécution des contrats ;
- des entretiens avec les représentants des bénéficiaires des opérations.

2.3 Contenu du présent rapport de synthèse et des rapports définitifs individuels par Autorité Contractante

La mission aborde, comme précisé plus haut, dans ce document, exclusivement, la synthèse des rapports définitifs individuels élaborés pour les dix-sept (17) Autorités Contractantes ayant fait l'objet d'un contrôle quantitatif et qualitatif de leurs marchés (travaux, fournitures et de prestations intellectuelles) passés au titre de l'exercice budgétaire 2009.

2.4 Déroulement de la mission

La démarche ci-dessus décrite n'a pas toujours été respectée dans sa totalité. Car, l'équipe des auditeurs dans certains cas n'a pas pu avoir accès pour différentes raisons soit aux sites (travaux), soit aux équipements (fournitures) soit aux rapports (prestations intellectuelles).

En tout état de cause, lorsque cela était possible, nous avons procédé aux contrôles sur les sites des entités bénéficiaires. Ces opérations nous ont permis de :

- contrôler par comparaison et réconciliation, les dépenses réellement effectuées pour les marchés de fournitures, travaux et prestations intellectuelles avec les dispositions contractuelles de ces marchés afin de vérifier que les fonds ont été utilisés aux fins prévues ;
- émettre un diagnostic sur l'état des ouvrages et des équipements majeurs des marchés, par référence à leur prix, à leur descriptif dans les marchés et à leur état actuel, compte tenu de leur âge et leur taux d'utilisation ;
- nous assurer de la conformité de la réception, de la livraison ou l'achèvement des travaux, biens et services, avec les spécifications du marché et les normes techniques ;
- porter une opinion sur la justification technique et le montant des avenants et ordres de services signés.



Plus spécifiquement pour les marchés de travaux, les expertises ont porté essentiellement sur :

- la conformité physique des travaux effectués avec les procès-verbaux de réception provisoire et définitive ;
- la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle des travaux aux différentes phases de déroulement du marché par rapport aux constatations physiques pouvant être faites ;
- l'état normal des ouvrages à ce jour, compte tenu des procédés utilisés, des choix qualitatifs effectués, du prix payé et de l'utilisation de l'ouvrage ;
- les prix unitaires pratiqués pour les principales rubriques, par référence au prix du marché ;
- la mise à jour d'éventuelles malfaçons évidentes, pouvant ouvrir dans certains cas droit à réclamation ;
- le caractère de dangerosité pouvant être présenté par certains ouvrages.

3 PRINCIPAUX CONSTATS

- **Absence d'un système de classement et d'archivage opérationnel dans l'ensemble des Autorités Contractantes auditées :** des documents indispensables pour la gestion des contrats et le suivi de l'exécution des marchés de travaux dans la majorité des cas ne sont pas disponibles. **Illustration :** le marché N°0839-DGMP 2009 du Centre Hospitalier Universitaire du Point G pour la réalisation des travaux de construction d'un nouveau bâtiment R+1 pour le service de néphrologie-hémodialyse du montant de 356.243.788 FCFA TTC attribué à l'entreprise COMATEXIBAT (pas de procès-verbal de réception provisoire et définitive ; pas de plan d'exécution ; pas de plan de recollement et le rapport de fin de chantier ne permet pas de reconstituer la vie du chantier).
- **Absence de bureaux de contrôle, dans la plupart des cas, pour le suivi de l'exécution des marchés complexes et dont les montants sont importants :** cette absence ne garantit pas toujours le respect de certaines normes et ne garantit pas la qualité des travaux exécutés. **Illustration :** le marché N°0839-DGMP 2009 du Centre Hospitalier Universitaire du Point G pour la réalisation des travaux de construction d'un nouveau bâtiment R+1 pour le service de néphrologie-hémodialyse du montant de 356.243.788 FCFA TTC attribué à l'entreprise COMATEXIBAT, a été exécuté sans le recrutement d'un bureau d'Ingénieur Conseil pour le suivi et le contrôle des travaux.
- **Dépassement important des délais contractuels et non application des pénalités de retard :** de nombreux retards sont constatés dans les délais d'exécution de travaux sans que cela ne donne lieu ni à l'application d'aucune pénalité de retard ni à des notes d'explication. **Illustration :** le marché N° 0575/DGMP 2009 de Fourniture et d'installation d'un système



de téléconférence et câblage de salles pour les besoins de la FLASH de l'Université de Bamako d'un montant de : 119 434 290 FCFA TTC attribué à l'entreprise Solution et systèmes de sécurité, pour un délai d'exécution fixé au 20 /08/ 2009 mais qui a pris fin le 21/01/2010 (soit un dépassement de cinq mois). Cette situation n'a donné lieu à l'application d'aucune pénalité de retard et les informations disponibles n'expliquent pas les raisons d'un tel dépassement ou d'une remise des pénalités requises.

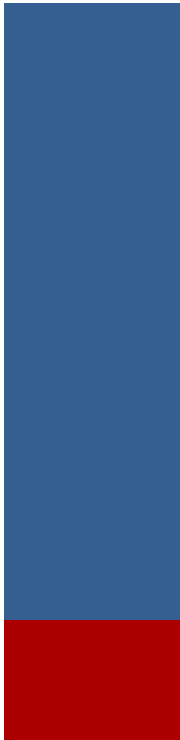
- **Mauvaise qualité constatée dans l'exécution de certains travaux et des fournitures livrées :** les travaux réalisés ne sont pas toujours satisfaisants et souvent aucun contrôle n'est fait afin de s'assurer de leur qualité. **Illustration :** le marché N° 0142 DGMP 2008 du Centre Hospitalier Universitaire du Point G de Bamako pour la construction d'un bâtiment R+1 pour le compte du Service des Maladies Infectieuses pour un montant de 281 304 256 FCFA TTC attribué à l'entreprise GES Sarl. Ce bâtiment présente des fissures par endroit et l'enduit a été mal dosé.
- **Incohérence des quantités livrées au regard des quantités contractuelles prévues :** les quantités prévues ne sont pas toujours celles qui sont effectivement livrées. **Illustration :** le marché N° 1057 DGMP 2009 du Ministère de l'Energie et de l'Eau d'un montant de 154 340 318 FCFA TTC pour la fourniture de matériels et de consommables informatiques attribué à l'entreprise Star informatique. Certaines fournitures ont été partiellement livrées (sur 25 ordinateurs portables, seulement 06 ont été livrés) quand d'autres n'ont purement et simplement pas été livrées (sur 30 ordinateurs de bureau, aucun n'a été livré et sur un total de 100 imprimantes toutes caractéristiques confondues prévus aucune livraison constatée).
- **Difficultés à vérifier la destination finale des fournitures livrées aux bénéficiaires finaux :** aucun document disponible ne permet de faire la traçabilité jusqu'aux destinataires finaux. **Illustration :** le marché N° 0767 DGMP 2009 de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali pour la Fourniture de Groupes électrogènes aux stations TV/FM d'un montant de 149 999 830 F CFA TTC attribué à la société Niaré Froid. Dans ce marché la mission n'a pu obtenir aucun document authentique qui permet la traçabilité jusqu'aux bénéficiaires finaux.
- **Travaux de construction inachevés :** certains travaux n'ont pas été menés à leur terme. **Illustration :** le marché N°0589-DGMP-2009 de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) relatif aux travaux de construction d'un complexe immobilier INPS (Ex SOMIEX) R+5 avec sous-sol à Bamako d'un montant de 277.079.662 FCFA TTC attribué à la Société Nationale des Travaux de Construction du Henan de Chine (CHECEC). Les travaux auraient été arrêtés depuis février 2013 et l'avancement des travaux était de 90,34%.

4 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- **Centralisation, gestion et archivage de la documentation : mettre en place un système de classement et d'archivage centralisé pour les documents relatifs aux marchés et contrats :** l'ARMDS devra éditer dans les plus brefs délais un « **manuel de classement et d'archivage des documents** » des marchés et contrats à l'intention de toutes les Autorités Contractantes afin de permettre la mise en place d'un système de classement harmonisé et centralisé au niveau des DFM pour les Ministères et des Services Administratifs et/ou Financiers pour les Collectivités Locales et les Organismes Personnalisés.
- **Veiller à la mise à jour des documents de la Comptabilité Matière afin d'assurer la traçabilité des acquisitions :** utiliser pour chaque nouvelle acquisition les documents existants de la Comptabilité Matière (PV de réception, fiche de mise à consommation, fiche détenteur etc.) afin de s'assurer que (i) les fournitures sont effectivement livrées, et (ii) affectées aux besoins à l'origine de leur acquisition.
- **Faire superviser et contrôler l'exécution des travaux par un consultant ou un bureau de contrôle :** la désignation d'un consultant ou d'un bureau d'études devrait être rendue obligatoire pour des marchés de bâtiments, de travaux et de génie civil présentant une complexité et/ou dont le montant important (sera à déterminer).
- **Faire appliquer les pénalités de retard :** un suivi technique plus rigoureux doit être mis en place afin de faire respecter les délais contractuellement prévus. Il est clair que si les conditions ne sont pas respectées par l'Autorité Contractante (règlement, par exemple) ce non-respect doit prolonger les délais d'autant : en revanche, le constat doit être fait de manière écrite et constatée. Par ailleurs, les pénalités contractuelles doivent être appliquées conformément aux marchés si la responsabilité du titulaire est engagée. La non application des pénalités doit être explicitée.



ANNEXES



ANNEXES 1 : OPINION DE L'AUDITEUR



OPINION DE L'AUDITEUR

Conformément à la mission commanditée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS), nous avons procédé à l'audit de l'exécution physique des marchés passés par dix-sept (17) des vingt (20) Autorités Contractantes pour l'exercice 2009.

Il s'est agi de vérifier la qualité et la matérialité des travaux, fournitures et prestations intellectuelles conformément aux spécifications techniques et aux clauses contractuelles afin d'exprimer une opinion motivée.

Nous estimons que nos contrôles permettent de fournir une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Les travaux ainsi effectués dans le cadre de cet audit appellent de notre part les remarques et observations suivantes :

1. LIMITES A L'ETENDUE DE L'AUDIT ET DOMAINE D'INCERTITUDES SUBSISTANT A L'ISSUE DE LA MISSION

- La totalité des Autorités Contractantes retenue dans l'échantillon n'a pas été auditée. En effet, pour trois Autorités Contractantes (Conseil Régional de Ségou, Conseil Régional de Koulikoro et Mairie de Ségou) l'audit de l'exécution physique n'a pu être réalisé.
- Le marché N° 1057 DGMP 2009 du Ministère de l'Energie et de l'Eau d'un montant de 154 340 318 FCFA TTC relatif à la fourniture de matériels et de consommables informatiques attribué à l'entreprise Star informatique. La mission a constaté que sur 25 ordinateurs portables, seulement 06 ont été livrés. Tandis que sur 30 ordinateurs de bureau, aucun n'a été livré et sur un total de 100 imprimantes toutes caractéristiques confondues prévus aucune preuve de livraison n'a été rapportée.

La mission estime qu'il y a là des indices concordants qui pourraient laisser croire à des détournements de destination de ces fournitures au préjudice de l'Etat du Mali. Elle recommande donc qu'une inspection approfondie concernant la livraison de ces fournitures soit initiée et conduite à son terme afin de confirmer la destination finale desdites acquisitions.

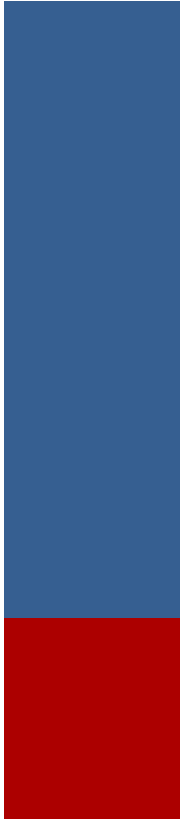
2. RESERVES

- **Les dépassements importants des délais contractuels (plus de cinq mois allant jusqu'à dix-neuf (19) mois dans certains cas) et la non application des pénalités de retard sans explication** sont symptomatiques de l'inefficacité de l'exécution des marchés et contrats simplifiés. Les fournitures ne sont pas livrées dans les délais contractuels requis et les infrastructures ne sont pas mises à temps à la disposition des populations bénéficiaires.



- **Les fournitures livrées n'arrivent pas toujours au destinataire final et la mauvaise tenue ou le refus d'utiliser les outils de traçabilité de la comptabilité matière participent à rendre non transparent tout le processus de livraison des équipements pour les fins auxquelles ils ont été prévus.**
- **La mauvaise qualité des travaux lorsqu'ils sont réalisés et/ou les travaux de constructions inachevés posent le problème d'une insuffisance de suivi des travaux et occasionnent des pertes importantes de ressources pour l'Etat.**

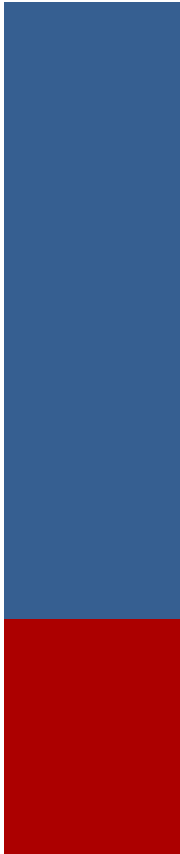
Il ressort de ce qui précède que nous ne pouvons attester que les acquisitions de biens et services (fournitures, travaux et prestations intellectuelles) effectuées dans le cadre des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009 ont été affectées aux besoins à l'origine de leur acquisition/réalisation.



**ANNEXE 2. PLAN D' ACTIONS DES PRINCIPAUX CONSTATS &
RECOMMANDATIONS DE L'ENSEMBLE DES
AUTORITES CONTRACTANTES AUDITEES**



CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Carences de l'archivage des documents des marchés et notamment de pièces indispensables au suivi et au contrôle des contrats de travaux, fournitures et prestations intellectuelles.	Centralisation, gestion et archivage de la documentation : mettre en place un système de classement et d'archivage centralisé pour les documents relatifs aux marchés et contrats.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité et disponibilité du manuel de classement à élaborer par l'ARMDS.
Absence de traçabilité de l'utilisation des acquisitions.	Veiller à la mise à jour et à l'application effective des documents de la Comptabilité Matière afin d'assurer la traçabilité des acquisitions.	Exercice budgétaire 2014.	Aucun.
Mauvaise qualité de certains travaux exécutés.	Veiller à la qualité des travaux exécutés en mettant en place un système de contrôle et de suivi rigoureux.	Immédiat.	Aucun.
Longs délais de réalisation et non application des pénalités de retard dans la majorité des cas.	Faire appliquer les pénalités de retard conformément aux marchés si la responsabilité du titulaire est engagée.	Immédiat.	Aucun.
Absence de bureau d'études pour le suivi et le contrôle des marchés de travaux.	Faire superviser et contrôler l'exécution des travaux par un consultant ou un bureau de contrôle.	Immédiat.	Aucun.



**ANNEXE 3. PLAN D' ACTIONS SPECIFIQUES DES PRINCIPAUX
CONSTATS & RECOMMANDATIONS DE CHAQUE
AUTORITE CONTRACTANTE AUDITEE**



CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux.	Exiger le plan d'exécution, de recollement, les différents rapports de chantier, les PV de réception provisoire et finale.	Immédiat.	Maitrise de la gestion de l'exécution physique des marchés de travaux.
Non organisation de réception définitive des travaux alors que les délais sont largement dépassés.	Organiser systématiquement la réception définitive des travaux un an après la réception provisoire desdits travaux.	Immédiat.	Aucun.
Absence des PV de réception des fournitures et donc manque de traçabilité des équipements destinés aux bénéficiaires finaux.	Les PV de réception des fournitures livrées doivent être disponibles et permettre de connaître la destination finale des équipements livrés.	Immédiat.	Absence ou système de classement d'archivage non opérationnel.
Pas de bureaux ou de structures pour le contrôle et le suivi des travaux.	Recruter des bureaux d'ingénieurs agréés pour le contrôle et le suivi des travaux pour s'assurer de la conformité des réalisations.	Immédiat.	Inscription et/ou disponibilité de ressources financières.



Mairie de la Commune VI du District de Bamako

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassements incompréhensibles des délais contractuels d'exécution des marchés (entre 162 et 279 jours) et non application des pénalités de retard.	Procéder à un contrôle strict de l'exécution des marchés afin de faire respecter les délais d'exécution prévus dans le contrat. En cas de dépassement appliquer les pénalités ou dans le cas contraire rédiger une note technique explicative de cette renonciation.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux.	Exiger le plan d'exécution, de recollement, les rapports de chantier, et les procès-verbaux de réception provisoire et finale.	Immédiat.	Aucun.
Attribution au bureau de contrôle BETEC de tous les contrats de suivi de l'exécution des marchés de travaux.	Ouvrir à la concurrence la plus large possible le recrutement des bureaux de contrôle des marchés de travaux.	Immédiat.	Aucun.
L'utilisation systématique des marchés de type mixte pour la construction des salles de classe et la fourniture d'équipements divers sans véritable réalisation d'économie d'échelle pour la commune.	Recourir au marché de type mixte que lorsque les fournitures et les équipements à livrer sont accessoires (tant au niveau du montant que de la nature et de la spécialité des fournitures requises).	Immédiat.	Aucun.



District de Bamako

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux	Exiger le plan d'exécution, de recollement, les rapports de chantier, et les procès-verbaux de réception provisoire et finale.	Immédiat.	Aucun.
Absence de spécifications techniques des fournitures dans la plupart des dossiers de consultation fournitures.	Indiquer dans les dossiers de consultation les spécifications techniques des fournitures à acquérir afin de faciliter le contrôle a posteriori entre le prévu et le réalisé.	Immédiat.	Aucun.
Pas de bureau pour le contrôle de l'exécution des travaux	Prévoir la présence d'un bureau de contrôle et de suivi (interne ou externe) lors de l'exécution des marchés de travaux.	Immédiat.	Non disponibilité de ressources financières ou non programmation budgétaire.



Ministère de la Santé

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux.	Exiger le plan d'exécution, de récolement, les rapports de chantier et les procès-verbaux de réception provisoire et finale	Immédiat.	Aucun.
Aucune traçabilité des fournitures livrées aux structures bénéficiaires en l'absence de document y afférent.	Faire décharger aux différentes structures bénéficiaires des équipements et autres fournitures des attestations de réception des fournitures concernées (PV de réception, bordereau de réception ou document valant décharge).	Immédiat.	Aucun.
Les travaux de construction du Centre de Santé de Référence de la Commune II de la Direction Régionale de Bamako ne sont toujours pas terminés plus d'une année après leur démarrage.	Achever les travaux de construction de ce CSRéf ou résilier le marché et relancer le processus conformément aux différentes options prévues par le Code des marchés publics.	Immédiat.	Insuffisance des ressources financières, problème d'inscription budgétaire et inventaire entre exécution physique et financière défavorable.



Hôpital Gabriel Touré

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Information difficile à réunir, incomplète et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux.	Exiger le plan d'exécution, de recollement, les rapports de chantier, et les procès-verbaux de réception provisoire et finale.	Immédiat.	Aucun
Non implication des services techniques dans l'élaboration des cahiers de charges et le processus de désignation des entreprises/fournisseurs/	Faire participer les services techniques au processus de passation des marchés notamment dans l'appui à l'élaboration des cahiers de charges et à la sélection des entreprises/fournisseurs.	Immédiat.	Aucun
Les marchés de travaux ou de fournitures objet de notre échantillon sont attribués presque toujours aux mêmes entreprises (BEGNE NIARE) et fournisseur (CISSE TECHNOLOGIE).	Faire jouer la concurrence la plus large possible afin de permettre un rapport qualité/ prix favorable à l'Autorité Contractante.	Immédiat.	Aucun.



Centre Hospitalier Universitaire du Point G

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux.	Exiger le plan d'exécution, de recollement et les rapports de chantier, et les procès-verbaux de réception provisoire et finale.	Immédiat.	Aucun.
Qualité très insuffisante des travaux exécutés (mauvaise finition, apparition de fissures à certains endroits etc.).	Assurer la qualité des travaux exécutés par le recrutement d'un bureau (externe) ou d'une structure (interne) de contrôle.	Exercice budgétaire 2014.	Disponibilité de compétence au niveau interne ou recrutement d'un bureau d'étude externe (Insuffisance des ressources financières, problème d'inscription budgétaire).
Pas de réception technique pour les marchés après le délai contractuel prévu à cet effet.	Procéder systématiquement aux réceptions provisoires de tous les marchés concernés.	Immédiat	Aucun.



Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplète et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité et/ou absence d'expertise en archivage au niveau interne.
Les fournitures de bureau pour l'équipement du siège de l'Etat Civil n'ont pas été livrées conformément au marché et il n'y a pas de concordance entre les quantités livrées et celles prévues.	Exiger des PV de réception retraçant au moins la nature et les quantités du matériel reçu par chaque bénéficiaire.	Immédiat.	Aucun.
Coût très élevé des acquisitions dans certains cas (achat d'un véhicule 4X4 station wagon à plus de 65 millions de francs CFA)	Organiser la concurrence la plus large possible afin d'obtenir un rapport qualité/prix avantageux pour l'Administration.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents permettant de reconstituer l'historique de l'exécution des travaux de construction (PV réception provisoire/définitive ; plan d'exécution, plan de recollement...)	Idem recommandation sur le système de classement et d'archivage.	Immédiat.	Absence de bureau de contrôle.
Le montant du contrat (2,2 milliards) et celui effectivement payé (1,9 milliards) ne sont pas concordants. Aucune note pour expliquer cette divergence.	Veiller à ce que l'exécution financière soit conforme aux dispositions du marché et en cas de divergence entre le prix dans le contrat et le prix de règlement prévoir une note explicative.	Immédiat.	Aucun.
Pas de bureau d'études dans la plupart des marchés pour le contrôle de l'exécution des travaux	Prévoir la présence d'un bureau de contrôle et de suivi (interne ou externe) lors de l'exécution des marchés de travaux.	Immédiat	Non disponibilité de ressources financières ou non programmation budgétaire.
Pas de rapport sur la formation des Agents du Ministère sur le logiciel LINUX	Mettre à disposition le rapport sur la formation sur le logiciel LINUX.	Immédiat.	Aucun.



Ministère de l'Énergie et de l'Eau

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Mauvaise qualité des travaux exécutés.	Prévoir un bureau d'étude pour le contrôle des marchés de travaux afin d'en garantir la qualité.	Immédiat.	Non disponibilité de ressources financières ou non programmation budgétaire.
Toyota land cruiser BJ vendu TTC mais non dédouané à la livraison.	Faire dédouaner la Toyota BJ par le titulaire du marché en question.	Immédiat.	Aucun.
Le marché relatif à l'acquisition de matériels et consommables informatiques du Ministère de l'Énergie et de l'Eau a été exécuté très partiellement.	Diligenter un contrôle (inspection générale ou bureau du vérificateur) complémentaire afin de savoir où se trouvent les 19 ordinateurs portables, les 30 ordinateurs de bureau et les 100 imprimantes non livrés.	Immédiat.	Aucun.
Absence de spécifications techniques des fournitures dans la plupart des dossiers de consultation des marchés de fournitures.	Indiquer dans les dossiers de consultation les spécifications techniques des fournitures à acquérir afin de faciliter le contrôle à posteriori entre le prévu et le réalisé.	Immédiat.	Aucun.
Pas de bureau d'études pour le contrôle de l'exécution des travaux.	Prévoir la présence d'un bureau de contrôle et de suivi (interne ou externe) lors de l'exécution des marchés de travaux.	Immédiat.	Non disponibilité de ressources financières ou non programmation budgétaire.



Ministère de l'Équipement et des Transports

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Absence des documents nécessaires au contrôle physique de l'auditeur (PV réception, plan d'exécution, plan de récolement, rapports d'essais). Ces documents auraient été détruits lors des événements du 22 mars 2012. Par ailleurs il nous a été fourni par l'Autorité Contractante un PV de constat d'Huissier confirmant les affirmations de ladite Autorité.	Reconstituer tous les documents (en faisant appel à tous les autres destinataires desdits documents).	Fin exercice budgétaire 2015.	Aucun.



Institut National de Prévoyance Sociale

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Mauvaise qualité des équipements fourniture de matériels informatiques logiciels et consommables (onduleurs non fonctionnels lors du passage de la mission).	S'assurer que les membres de la commission de réception acceptent des équipements conformes au contrat.	Immédiat.	Aucun.
Les travaux de construction d'un complexe immobilier INPS (Ex SOMIEX) R+5 avec sous-sol à Bamako Lot1 et Travaux de construction d'un complexe immobilier INPS (Ex SOMIEX) R+5 avec sous-sol à Bamako Lot2 Electricité.	Achever les travaux en cours en exigeant la livraison ou la résiliation du marché relatif au Lot 3 (Menuiseries et faux plafond)	Fin de l'exercice budgétaire 2014.	Aucun.
Non disponibilité des informations sur les marchés.	Mettre en place les documents des marchés qui n'en ont pas.	Immédiat.	Aucun.



Ministère de l'Agriculture

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux et de fournitures.	Exiger le plan d'exécution, de recollement et les rapports de chantier, les procès-verbaux de réception provisoire et finale, les documents par rapport aux marchés de fournitures.	Immédiat.	Aucun.
Qualité très insuffisante des travaux exécutés (mauvaise finition, apparition de fissures à certains endroits etc.).	Assurer la qualité des travaux exécutés par le recrutement d'un bureau (externe) ou d'une structure (interne) de contrôle.	Exercice budgétaire 2015.	Disponibilité de compétence au niveau interne ou recrutement d'un bureau d'études externe (Insuffisance des ressources financières, problème d'inscription budgétaire).
Pas de réception technique pour les marchés après le délai contractuel prévu à cet effet.	Procéder systématiquement aux réceptions provisoires de tous les marchés concernés.	Fin 2014.	Aucun.
Pas de procès-verbaux de réception des motos de la part des bénéficiaires.	Permettre un constat physique des motos au niveau de leurs bénéficiaires tout en mettant les procès-verbaux à disposition.	Immédiat.	Aucun.
Pas de document justifiant l'absence de deux des quatre Pick Up achetés pour les Directions Régionales du Génie Rural	Justifier leur absence	Immédiat.	Aucun.
Absence de 44 GPS à la Cellule de Planification et de Statistique, Absence de procès-verbaux de livraison des 250 GPS à leurs bénéficiaires.	Mettre les 44 GPS en place. Fournir les preuves de réception des 250 GPS par leurs bénéficiaires.	Immédiat.	Aucun.



CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux et de fournitures.	Exiger le plan d'exécution, de recollement et les rapports de chantier, les procès-verbaux de réception provisoire et finale, les documents par rapport aux marchés de fournitures.	Immédiat.	Aucun.
Manque de documents pour certains marchés	Mettre en place les documents manquants des marchés.	Immédiat	Aucun.
Qualité très insuffisante des travaux exécutés (mauvaise finition, apparition de fissures à certains endroits etc.).	Assurer la qualité des travaux exécutés par le recrutement d'un bureau (externe) ou d'une structure (interne) de contrôle.	Exercice budgétaire 2014.	Disponibilité de compétence au niveau interne ou recrutement d'un bureau d'étude externe (Insuffisance des ressources financières, problème d'inscription budgétaire).



Ministère de l'Éducation de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux et de fournitures.	Exiger le plan d'exécution, de recollement et les rapports de chantier, et les procès-verbaux de réception provisoire et finale, les documents par rapport aux marchés de fournitures.	Immédiat.	Aucun.
Manuels scolaires en stock dans le magasin.	Mettre les manuels scolaires à la disposition des bénéficiaires.	Immédiat.	Aucun.
Sur 13 véhicules 4X4 achetés, la mission n'a pu voir que 3.	Justifier l'existence des autres véhicules et leur lieu d'affectation.	Immédiat.	Aucun.



Commissariat à la Sécurité Alimentaire

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Information difficile à réunir, incomplète et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité et/ou absence d'expertise en archivage au niveau interne.
Coût très élevé des acquisitions des véhicules : Land cruiser 4x4, Hilux double cabine Pick Up et la Berline.	Organiser la concurrence la plus large possible afin d'obtenir un rapport qualité/prix avantageux pour l'Administration, justifier le coût d'acquisition des trois véhicules concernés.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents permettant de reconstituer l'historique de l'exécution des travaux de construction (PV réception provisoire/définitive ; plan d'exécution, plan de recollement...).	Idem recommandation sur le système de classement et d'archivage.	Immédiat.	Absence de bureau de contrôle.
Pas de bureau d'études dans la plupart des marchés pour le contrôle de l'exécution des travaux.	Prévoir la présence d'un bureau de contrôle et de suivi (interne ou externe) lors de l'exécution des marchés de travaux.	Immédiat.	Non disponibilité de ressources financières ou non programmation budgétaire.
Hangar non conforme à la commande, dallage trop dégradé.	Ne réceptionner que les réalisations conformes à la commande.	Immédiat.	Aucun.



Mairie Commune III

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité ou inexistence de compétence interne.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés (de 270 jours dans certains cas) et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux.	Exiger le plan d'exécution, de recollement, les rapports de chantier, et les procès-verbaux de réception provisoire et finale.	Immédiat.	Aucun.
Absence de spécifications techniques des fournitures dans la plupart des dossiers de consultation des marchés de fournitures.	Indiquer dans les dossiers de consultation les spécifications techniques des fournitures à acquérir afin de faciliter le contrôle à posteriori entre le prévu et le réalisé.	Immédiat.	Aucun.
Pas de bureau d'études pour le contrôle de l'exécution des travaux.	Prévoir la présence d'un bureau de contrôle et de suivi (interne ou externe) lors de l'exécution des marchés de travaux.	Immédiat.	Non disponibilité de ressources financières ou non programmation budgétaire.
Aucune information n'est disponible sur le marché de Rénovation du bâtiment du CNIES affecté au SDES de la Commune.	Mettre en place toute la documentation sur ce marché.	Immédiat.	Aucun.



Direction Régionale du Budget de Koulikoro

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2014.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux et de fournitures.	Exiger le plan d'exécution, de recollement et les rapports de chantier, et les procès-verbaux de réception provisoire et finale, les documents par rapport aux marchés de fournitures.	Immédiat.	Aucun.
Manque de documents pour certains marchés.	Mettre en place les documents manquants des marchés.	Immédiat.	Aucun.
Qualité très insuffisante des travaux exécutés (mauvaise finition, apparition de fissures à certains endroits etc.).	Assurer la qualité des travaux exécutés par le recrutement d'un bureau (externe) ou d'une structure (interne) de contrôle.	Exercice budgétaire 2014.	Disponibilité de compétence au niveau interne ou recrutement d'un bureau d'études externe (Insuffisance des ressources financières, problème d'inscription budgétaire).
Réserves formulées par la commission de réception.	Procéder à la levée des réserves formulées.	Immédiat.	Aucun.



Ministère de l'Economie et des Finances

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ECHEANCE	FACTEURS DE RISQUE
Informations difficiles à réunir, incomplètes et d'une qualité insuffisante.	Mettre en place un système de classement et d'archivage structuré respectant la logique chronologique des documents.	Exercice budgétaire 2015.	Non budgétisation de l'activité.
Dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés et non application des pénalités de retard.	Appliquer les pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels d'exécution des marchés ou rédiger une note technique explicative en cas de non application de cette disposition.	Immédiat.	Aucun.
Absence de documents importants indispensables pendant ou à la fin de l'exécution des marchés de travaux et de fournitures.	Exiger le plan d'exécution, de recollement et les rapports de chantier, les procès-verbaux de réception provisoire et finale, les documents par rapport aux marchés de fournitures.	Immédiat.	Aucun.
Manque de documents pour certains marchés.	Mettre en place les documents manquants des marchés.	Immédiat.	Aucun.
Travaux en cours, délai contractuel dépassé.	Procéder à la finalisation des travaux dans le plus bref délai.	Immédiat.	Aucun.
Coût d'acquisition des véhicules assez élevé.	Procéder à une large ouverture de la concurrence.	Immédiat.	Aucun.
Certains marchés non audités techniquement.	Permettre l'audit physique des marchés qui n'ont pas fait l'objet.	Immédiat.	Aucun.



**ANNEXE 4. LISTE DES MARCHES AUDITES POUR CHAQUE
AUTORITE CONTRACTANTE**



Université de Bamako

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	1287 / DGMP2009	Fourniture d'équipements et consommables de laboratoire pour la Recherche et la Formation Doctorale de Formateurs à la FAST de l'Université de Bamako.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Afrique Communication Sarl	94 376 164 FCFA TTC
02	1009/DGMP 2009	Fourniture d'équipements informatiques et bureautiques, mobiliers, encres et autres consommables de bureaux pour l'Université de Bamako,	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Kambe - Electronic	248 988 968 FCFA
03	0575/DGMP 2009	Fourniture et installation d'un système de téléconférence et câblage de salles pour les besoins de la FLASH de l'Université de Bamako.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Solutions et Systèmes de Sécurité	119 434 290 FCFA



Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

Mairie de la Commune VI du District de Bamako

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0327 M-CVI /DB	Fourniture de 75 tables bancs, 3 armoires métalliques, 3 bureaux.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Procede H Tatou	3 322 500 FCFA HT
02	0329 M - CVI/BD/09	Travaux de construction de 3 salles de classes Lot 01 CVI Bamako.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	Somono Entreprise	17 402 500 FCFA HT
03	0340 M-CVI/D	Travaux de construction de 3 salles lot 5 en Commune VI Bamako.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	Entreprise TOGOLA	17 437 500 FCFA
04	0342 M-CVI/DB/09	Construction de 3 salles de classes Lot 3 en Commune VI Bamako.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	Entreprise EMATRA	17 400 000 FCFA

District de Bamako

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0095 DSMP 2009	Travaux de construction d'une salle de délibération à la Mairie du District.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	Entreprise Sidiki CISSE	155 761 672 FCFA TTC
02	233 MDB 2009	Etude, Contrôle et suivi des travaux de curage des caniveaux dans le District de Bamako.	P.I	Appel d'Offres Ouvert	Cellule Technique d'Appui aux communes	47 247 227 FCFA TTC
03	275 MDB 2009	Travaux d'Aménagement d'Espace Vert (Place de loisirs) derrière l'hôtel Wassoulou.	Travaux	Consultation Restreinte	Entreprise Paysagiste	9 954 190 FCFA TTC



Ministère de la Santé

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0523 DGMP 2009	Acquisition de Vingt (20) Pick Up.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	D-R Chrysler-JEEP	316 000 000 FCFA TTC
02	1049 DGMP 2009	Travaux de construction du siège de la DPM.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	EGNEB-TP	716 108 700 FCFA TTC
03	0090DGMP 2009	Avenant relatif aux travaux supplémentaires du CSREF de Niono.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	Groupe COMES	448 308 900 FCFA TTC
04	1433DGMP 2009	Fourniture de Flacon CTA combinaison thérapeutique anti paludique, pédiatrique au MS.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	DAFRA PHARMA	1 346 279 000 FCFA
05	CI/083/MS – DAF 2009	Fourniture d'un véhicule TOYOTA YARIS et d'un véhicule TOYOTA Hilux double cabines à la DPM.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	CFAO Motors	24 900 000 FCFA TTC
06	CI/108/MS DAF-2009	Fourniture de Six motos de type «DJAKARTA» au Ministère de la Santé pour le compte de l'Inspection de la Santé (IS).	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Lamine SANTARA	4 106 400 FCFA
07	CI/088/MS DAF 2009	Fourniture de Huit motos de type «DJAKARTA» pour le compte de la Direction du Programme National de Lutte contre le Paludisme.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	OMOLEYE SARL	4 600 000 FCFA TTC



Hôpital Gabriel Touré

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0164 DGMP 2009	Fourniture et Installation d'équipements pour la numérisation du service de radiologie et d'imagerie médicale et son Avenant n°0582/DGMP.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	CISSE TECHNOLOGIE SARL (CTECH)	180 000 000 FCFA TTC



Centre Hospitalier Universitaire du Point G

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	1259/DGMP / 2009	Fourniture et l'installation d'équipements médico-techniques pour le compte de a l'Hôpital du Point G lot 2 équipements de la gynécologie.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	TATA MEDICAL Sarl	78 821 887 F CFA HT
02	Sans numéro	Travaux d'aménagement de la cour arrière des bâtiments des maladies infectieuses et de la neurologie annexe de l'Hôpital du Point G.	Travaux	Contrat	Ets SA.BOU.DJOM	17 906 329 F CFA TTC
03	0334/DGMP / 2009	Fourniture et l'installation d'un ostéodensitomètre et la formation des utilisateurs et des maintenanciers pour le compte de a l'Hôpital du Point G.	Fournitures	Appel d'Offres Restreint	SOCIETE DJIRE SARL	75 000 000 F CFA HTVA
04	0142/DGMP / 2008	Travaux de construction d'un bâtiment R+1 abritant les Services des Maladies Infectieuses.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	GES SARL	281 304 256 FCFA TTC
05	Sans numéro	Travaux d'aménagement de la cour arrière des bâtiments des maladies infectieuses et de la neurologie annexe de l'Hôpital du Point G.	Travaux	Contrat	Ets SA.BOU.DJOM	17 906 329 F CFA TTC
06	0839/DGMP / 2009	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment R+1 pour le Service de Néphrologie-hémodialyse.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	COMATEXIBAT	356 243788 FCFA TTC



Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0818 - DGMP - 2009	Fourniture d'01 véhicule 4X4 station wagon (Ministre).	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	CFAO Motors	65 500 000 FCFA TTC
02	non indiqué	Fourniture de 05 véhicules berlines.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	CFAO Motors	78 655 575
03	0083 / 2009 - MATCL - DAF - DME	Fourniture des mobiliers de bureau au profit de MATCL pour l'équipement du siège de l'état civil du Mali	Fournitures	Information Indisponible	ESPOIR DE DEMAIN SARL	18 891 800 FCFA TTC
04	0378 - DGMP - 2009	Travaux de réhabilitation du monument de la paix à Tombouctou au profit du MATCL.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	OGOSSAKOU	131 397 596 FCFA TTC
05	0150 / 2009 - MATCL - DAF - DME	Travaux de réhabilitation des locaux de la CAPE pour le compte du RAVEC au profit du MATCL.	Travaux	Information Indisponible	I.F.E BTP SARL	4 646 514 514 FCFA TTC



Ministère de l'Énergie et de l'Eau

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	1001 DGMP 2009	Fourniture d'un 4X4 pick up double cabine à la Direction de la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère des Mines.	Fournitures	Cotation	CFAO MOTORS	19 800 000 FCFA TTC
02	0111 - DGMP - 2009	Acquisition d'un véhicule 4x4 Tout-terrain Wagon Diesel et de deux véhicules 4x4 Tout Diesel/Climatisé- DNGM.	Fournitures	Cotation	CFAO MOTORS	100 500 000 FCFA TTC
03	0034 - DAF - MEE -2009	Fourniture d'une Toyota Hilux 4x4 double cabines diesel LAN25LP-PRMDEN au compte du Ministère de l'Énergie et de l'Eau.	Fournitures	Cotation	CFAO MOTORS	20 200 000 FCFA TTC
04	1349 DGMP 2009	Fourniture d'une Toyota land cruiser VDJ200L-VX Station Wagon VDJ200L-GNTEZ.	Fournitures	Cotation	CFAO MOTORS	57 200 000 FCFA TTC
05	1057 - DGMP - 2009	Acquisition de matériels et consommables informatiques du Ministère de l'Énergie et de l'Eau (lot 2).	Fournitures	Cotation	STAR INFORMATIQUE	154 340 318 FCFA TTC
06	1091 DGMP 2009	Études complémentaires sur les nouveaux sites de réinstallation et contrôle des travaux de construction du nouveau village de Taoussa.	Prestations Intellectuelles	Consultation Restreinte	GID-SA	128 259 805 FCFA TTC



Ministère de l'Équipement et des Transports

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0258/DGMP-2009.	Contrôle technique des travaux de construction de la première tranche de la Cité Administrative.	Prestations Intellectuelles	Consultation Restreinte	Bureau de Contrôle Véritas	136 350 000 FCFA TTC
02	1206/DGMP-2009.	Fourniture de 05 véhicules Pick UP double cabines pour le compte de la DNR	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	SERA MALI	87 174 920 FCFA TTC
03	0153/DGMP-2009.	Travaux de réhabilitation de certains axes routiers et d'aménagement de parkings autour du Palais des Congrès et un délai d'exécution d'un (01) mois.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	COVEC-MALI	514 196 894 FCFA TTC
04	0663/DGMP-2009	Exécution des travaux de construction des bureaux de l'Agence IGM de Tombouctou, d'un bâtiment et annexes à usage d'habitation pour le chef d'Antenne et d'un logement pour le Gardien.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	Entreprise EDC/BTP	70 918 389 FCFA TTC
05	0416/DGMP-2009	Etudes, au suivi architectural et technique des travaux d'achèvement de second œuvre, d'aménagement intérieur et de décoration des bâtiments de la première tranche de la Cité Administrative.	Prestations Intellectuelles	Consultation Restreinte	EL MOKHTAR BAADI	732 609 800 FCFA/HTT
06	0177/DGMP-2009	La conception de la mise à 2x2 voies des RN 27 (ancienne) RR14 et RN 6 aux portes de Bamako.	Prestations Intellectuelles	Entente Directe	Groupement Louis Berger SAS/SMEC	636 000 000 FCFA/HTT



Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

07	0236/DGMP-2009	Fourniture de deux avions turbopropulseur King Air 200 de puissance 850 SHP, d'équipement et de recherche, de produit d'ensemencement, la formation du personnel et la conduite des opérations de pluies provoquées pendant trois campagnes agricoles (2009-2010,2010-2011-2012).	Fournitures	Consultation Restreinte	Groupement Malian Aero Company (MAC)/Weather Modification INC (WMI)	7 473 259 827 FCFA/HTT
08	0759/DGMP-2009	Travaux de réparation des Pont de Martyrs et Fahd.	Travaux	Entente Directe	SOMAFREC SA	2 349 776 423 FCFA TTC



Institut Nationale de Prévoyance Sociale

N° ORDRE	N° DU MARCHE	INTITULE DU MARCHE	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0589 – DGMP – 2009	Construction complexe immobilier ex SOMIEX : Electricité.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	CHECEC	277 079 662 FCFA TTC
02	30 -2009	Fourniture de véhicules et motos de service.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	CFAO MOTORS	153 740 000 FCFA TTC
03	11-2009	Fourniture d'Ordinateurs, onduleurs, imprimantes, cartouches.	Fournitures	Information Indisponible	BONNEDIV	96 945 000 FCFA TTC



Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

Ministère de l'Agriculture

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0628/DGMP-2009	Marché relatif à la fourniture d'engins deux roues pour le compte de l'OHVN.	Fournitures	Non Disponible	MAMADOU SISSOKO	22 489 266
02	0808/DGMP-2009	Marché relatif à la fourniture d'un véhicule Pick Up double cabines pour le compte du Projet Mali FAO/EVSA.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	SERA MALI	17 461 000
03	0010/DAF-MA	Contrat relatif à la fourniture de matériels agricoles (motoculteurs) pour le compte de la DRGR Koulikoro.	Fournitures	Non Disponible	SUD-AGRI-PLUS	15 186 600 FCFA
04	0012/DAF-MA	Contrat relatif à la fourniture d'un véhicule Pick Up double cabines pour le compte d'ACODEP.	Fournitures	Non Disponible	SERA MALI	17 501 467 FCFA
05	240/2009/IP	Convention relatif à la construction de la clôture de la partie nord du PMS dans le cadre du PADAP.	Travaux	Non Disponible	AGETIER MALI	130 000 000 FCFA
06	1104/DGMP-2009	Marché relatif aux travaux d'entretien des digues dans les casiers rizicoles de l'ORM.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	ENTREPRISE KOUMA PLUS	114 807 510 FCA TTC
07	0827/DGMP-2009	Marché relatif à la fourniture de 4 véhicules Pick Up tout terrain double cabines pour la DNGR.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Ets BABOUYA SYLLA	89 680 000 FCA TTC
08	sn°19/DAF-MA	Contrat relatif à la fourniture de 15 micro-ordinateurs fixes et accessoires pour le compte des DNGR.	Fournitures	Non Disponible	MOHACOM-SARL	14 490 000 FCFA
09	009/DAF-MA	Contrat relatif aux travaux d'exécution de bureaux et annexes et de réhabilitation des locaux de la DAF-MA.	Travaux	Non Disponible	ENTREPRISE MAS	20 702 709 FCA TTC
10	0212/DGMP-2009	Marché relatif à l'acquisition de consommables informatiques pour le compte/DAF-MA.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	STAR INFORMATIQUE SARL	113 136 040 FCA TTC



Office de Radiodiffusion Télévision du Mali

N° ORDRE	N° DU MARCHE	INTITULE DU MARCHE	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	0767 DGMP 2009	Fourniture de Groupes Electrogènes aux Stations TV/FM.	Fournitures	Entente Directe	Société Niaré Froid SARL	149 999 830 F CFA TTC
02	1358 DGMP 2009	Fourniture et Installation et la mise en Service de Système Complet d'Alimentation Solaire 48V pour une Capacité de 4800 AH.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert International	Ets Boubacar Keïta	166 474 179 F CFA TTC
03	0004 DGMP 2009	Fourniture de Produits Informatiques.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Almoustapha Sanogo	51 011 300 F CFA TTC
05	non indiqué	Fourniture de Camera position verticale SONY DXC-390P et Accessoires.	Fournitures	Contrat	Dramane NIMAGA	15 264 480 FCFA
06	non indiqué	Divers Travaux de Restauration, de Réparation et de Modification sur les Bâtiments "Télé et Allemand" des Containers et la Portière du Car Vidéo.	Travaux	non indiqué	AGUI SARL	2 281 825 F CFA TTC
07	non indiqué	Fourniture de Climatiseurs Split (2,5 et 1,5 CV) et Accessoires pour le Dépannage de la Climatisation de la Salle des Emetteurs et le Bureau du Directeur de la Station Régionale de Kayes.	Fournitures	non indiqué	Ets Abdoulaye KEÏTA	3 746 500 FCFA TTC



Ministère de l'Éducation de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	BC n° 0046/DGMP	Fourniture de matériels de bureau.	Fournitures	Non indiqué	COGIMEX	9 770 400
02	N°CARNET 2 N°BC 38	Construction.	Travaux	Non indiqué	SEYDOU DIALLO	6 733 080 FCFA



Commissariat à la Sécurité Alimentaire

N° ORDRE	N° DU MARCHE	INTITULE DU MARCHE	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	PRMC/BD/220	Assistance comptable avec détachement de collaborateur. (2009)	Services	Non indiqué	Cabinet d'expertise comptable EGCC International	18 000 000 FCFA TTC

Mairie Commune III

N° ORDRE	N° DU MARCHE	INTITULE DU MARCHE	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	004 -2009/ M-CIII/DB	Travaux de construction de 3 salles de classe en Commune III Jean Richard.	Travaux	Non disponible	Ibraco- SARL	17 167 500 FCFA HT
02	005 -2009 M-CIII/DB	Construction de 3 salles de classe à Niomirambougou.	Travaux	Non disponible	SAHEL CONSTRUCTION	20 105 300 FCFA HT



Direction Régionale du Budget de Koulikoro

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	non indiqué	Fourniture matériels informatique contrat simplifié/A.E de Kati.	Fournitures	non indiqué	non indiqué	19 470 000 FCFA TTC
02	N° 10-50	Fourniture d'accès internet contrat simplifié / IPR/IFRA.	Fournitures	non indiqué	non indiqué	12 275 000 FCFA TTC
03	non indiqué	Contrat de fourniture d'accès internet.	Fournitures	non indiqué	non indiqué	24 550 000 FCFA TTC



Audit des procédures de l'exécution physique des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2009

Ministère de l'Economie et des Finances

N° ORDRE	N° DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	NATURE	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT
01	1377 DGMP-2009	Fourniture de Trois (03) véhicules 4x4 Station Wagon / P/C MEF.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	SERA MALI	95 556 000 FCFA TTC
02	1386 DGMP-2009	Fourniture de quatre (04) véhicules légers berline.	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	JEEP CHRYSLER	58 000 000 FCFA TTC
03	0384/DGMP 2009	Achat de matériels et d'équipements informatiques du système d'information (lot 1 : acquisition de PC).	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	GIH	78 450 100 FCFA TTC
04	0708 DGMP 2009	Travaux d'aménagement des bureaux de la SDGE.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	Entreprise Salifou Ballo	33 783 600 FCFA TTC
05	1275/DGMP 2009	Réhabilitation de l'ancienne DNTCP.	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	KONTAO CONSTRUCTION	107 872 625 FCFA TTC
06	0962/DGMP 2009	Fourniture d'un véhicule Merdez Benz E220 CDI élégance pour le compte du Ministère de la Santé.	Fournitures	Entente Directe	La Malienne de l'Automobile	47 019 236 FCFA TTC
07	0778 DGMP 2009	Achat de véhicules pour la Présidence.	Fournitures	Entente Directe	CFAO Motors	525 800 000 FCFA TTC
08	1336 DGMP-2009	Achat de véhicules pour la Présidence.	Fournitures	Entente Directe	CFAO Motors	959 812 000 FCFA TTC
09	Non disponible	Travaux d'aménagement à la DGD.	Travaux	Non disponible	KONTAO CONSTRUCTION	12 767 110 FCFA TTC